



Déclaration du MPS à l'AMS 78 – 17-29 mai 2025 Point 13.2 de l'ordre du jour

Santé mentale et liens sociaux

Nous saluons la reconnaissance par l'OMS des liens sociaux comme un point d'entrée essentiel pour aborder la santé mentale et attendons avec intérêt le programme mondial de la Commission sur les liens sociaux. Nous soutenons l'approche communautaire, qui est à la fois efficace et durable.

Cependant, la santé mentale ne peut être abordée de manière isolée. Elle doit être comprise dans le contexte des conflits, des déplacements et des crises économiques, en particulier au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en Afrique, où les guerres en cours touchent l'ensemble des populations.

Les mesures de contrôle aux frontières sont de plus en plus restrictives dans le but de prévenir les migrations. Par exemple, la politique migratoire de l'UE a été critiquée pour ses graves répercussions sur la santé mentale des migrants arrivant aux frontières.

Nous appelons l'OMS à défendre la paix et à établir un lien entre la santé mentale et la consolidation de la paix.